



**Complémentaire
santé ou Santéclair :**

**À qui vous
adresser ?**

VOUS ADRESSER À VOTRE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ POUR :

- **Le remboursement** des frais restant à votre charge
- Définir ou modifier vos **garanties**
- Gérer votre **contrat santé**
- Choisir les personnes de votre **famille à assurer**
- Recevoir votre carte de **tiers payant**
- Envoyer vos **justificatifs de frais**
- Envoyer les documents nécessaires à une **prise en charge**

VOUS ADRESSER À SANTÉCLAIR POUR :



Vous orienter dans votre parcours de soins

Accédez à des professionnels recommandés, des équipements, des soins de qualité et des informations pratiques pour faire les meilleurs choix pour votre santé.



Vous aider à réduire vos dépenses de santé

Bénéficiez du tiers payant*, de soins et d'équipements de qualité à tarifs préférentiels auprès de 8 500 praticiens partenaires (lunettes, aides auditives, soins dentaires...).



Vous conseiller pour votre santé

Reposez-vous sur notre expertise pour vous accompagner tout au long de votre parcours de soins : analyse de symptômes et d'orientation, deuxième avis médical, téléconsultation, coachings...

